

Interprétation de la sérologie de dépistage du CMV pendant la grossesse

Algorithmes validés par

Le Centre National de Référence des HERPESVIRUS

Le Laboratoire de Biologie Médiale de Référence VIRUS ET PERINATALITE (Juin 2025)

Pr Sophie ALAIN (CNR Herpesvirus)

Pr Sébastien HANTZ (CNR Herpesvirus)

Dr Marianne LERUEZ-VILLE (CNR Herpesvirus)

Pr Christelle VAULOUP-FELLOUS (LBMR Virus et Péritnatalité)

Dr Perrine COSTE MAZEAU (Gynécologue Obstétricien – CNR Herpesvirus)

Pr Yves VILLE (Gynécologue Obstétricien – APHP)

Pr Olivier PICONE (Gynécologue Obstétricien – APHP)

Interprétation de la sérologie effectuée avant la conception

IgG Neg et IgM Neg

Sérologie IgG et IgM dès que possible après début de grossesse

IgG Pos et IgM Neg

Sérologie en cours de grossesse INUTILE

IgG Neg et IgM Pos et séroconversion
ou PCR Pos
ou
IgG Pos et IgM Pos/Eqv et avidité faible

Report du projet de grossesse de 2 à 3 mois
Pas de preuve de l'intérêt de la PCR dans ce contexte

Femme connue séropositive pour le CMV avant la grossesse

Pas de suivi sérologique ni moléculaire

Femme > 14 SA statut CMV négatif ou inconnu

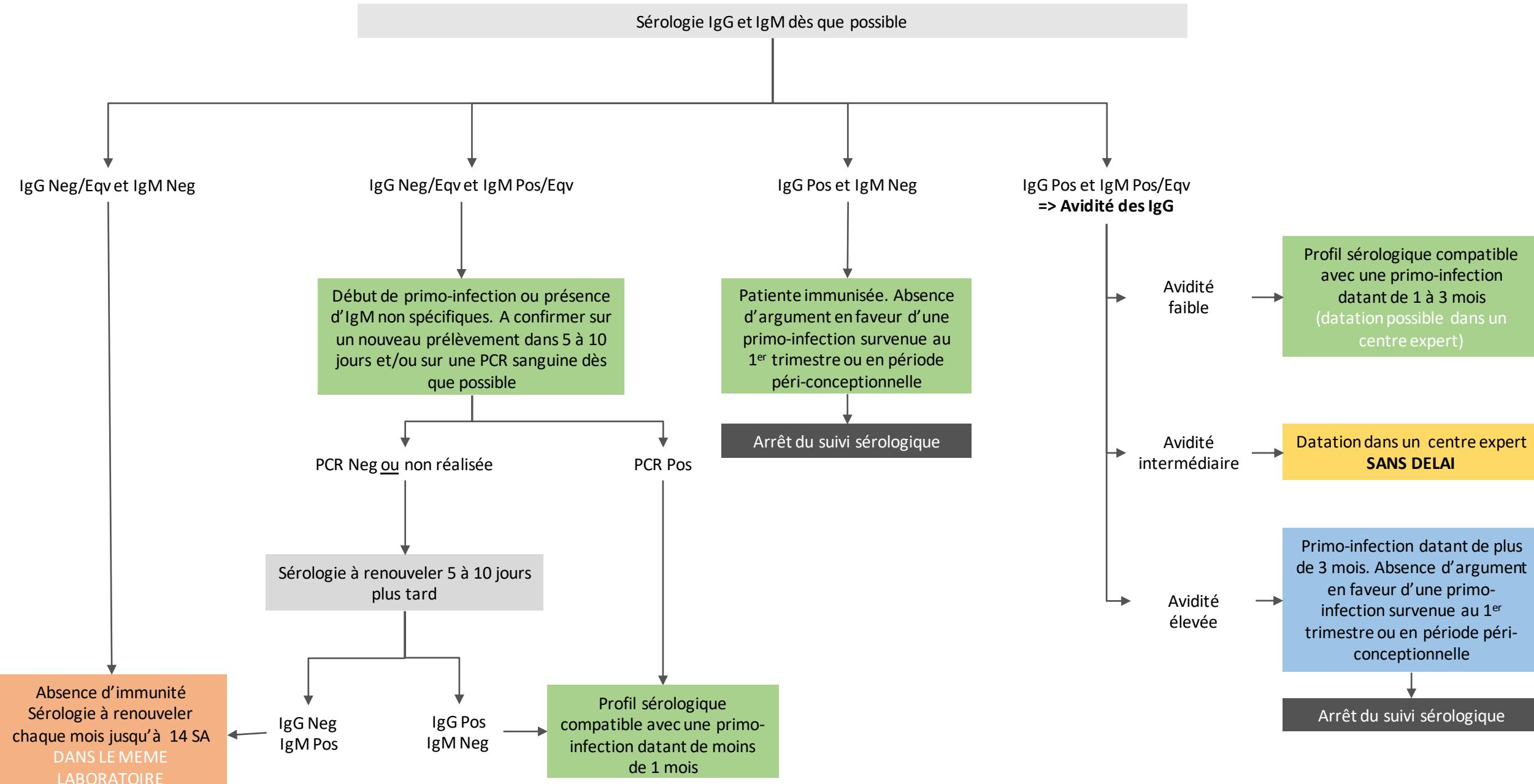
Pas de suivi sérologique ni moléculaire

Une sérologie CMV faite après 14 SA ne permet pas d'exclure avec une sensibilité suffisante la survenue d'une primo-infection du 1^{er} trimestre ou en période péri-conceptionnelle

Si volonté de rattrapage du dépistage

Prescrire la sérologie sur un sérum de début de grossesse (ne pas faire de dépistage après 14 SA)

Femme < 14 SA statut CMV négatif ou inconnu



Recherche d'un sérum du début de grossesse

- **Conserver les sérum au moins 1 an est une obligation légale**

L'arrêté du 19 juillet 2023 précise que les laboratoires de biologie médicale doivent conserver les échantillons biologiques réalisés lors d'examens, conformément aux besoins cliniques, aux exigences figurant dans la nomenclature des actes de biologie médicale et aux recommandations des sociétés savantes du domaine (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047873468>). La table nationale de biologie précise que « les sérum ayant fait l'objet d'un examen en vue du diagnostic d'une affection virale ou parasitaire doivent être conservés congelés à -18° C au moins un an » (http://www.codage.ext.cnamts.fr/codif/nabm/telecharge/index_tele.php?p_site=AMELI/)

- **Prélèvement pour bHCG : Recommandation SFM 2023**

Les laboratoires doivent également conserver les sérum bHCG positifs des femmes âgées de 15 à 50 ans. congelés à -18° C au moins un an (<https://www.sfm-microbiologie.org/2024/01/04/conservation-dechantillons-biologiques-nouvel-arrete-19-07-2023/>). Ce prélèvement en général très précoce permettra le plus souvent de statuer sur une infection maternelle en cours de grossesse.

- **Autres prélèvements**

Prélèvements à visée de dosage hormonaux (PMA)

Prélèvement de dépistage de la T21

- **Où?**

Recommandation SFM 2023

En raison des variations importantes des titres d'anticorps pour un même prélèvement avec différentes techniques sérologiques, ces sérum doivent être analysés dans un unique laboratoire. A cet effet, les laboratoires peuvent être amenés à se solliciter mutuellement pour le transfert des échantillons sanguins (<https://www.sfm-microbiologie.org/2024/01/04/conservation-dechantillons-biologiques-nouvel-arrete-19-07-2023/>)

En pratique => centre expert

- **Comment?**

Transport à + 4°C